

COMMUNIQUÉ de PRESSE**ASSURANCE CHÔMAGE
Mobilisation le 26 juin à Paris et en territoire**

La CGT, les privés d'emploi, les intérimaires, les cadres, les intermittents du spectacle, les salariés de Pôle emploi, appellent à se rassembler, mercredi 26 juin, à Paris devant l'Unedic et en territoire, pendant le conseil d'administration de ce dernier pour exiger l'arrêt de la régression des droits.

Assez de culpabilité ! Ce ne sont pas les salariés qui décident de pointer à l'assurance chômage. C'est bien le patronat qui décide de licencier, d'arrêter le contrat de travail, d'embaucher à temps partiel, etc. Perdre son emploi, c'est entrer dans la pauvreté et parfois dans l'isolement social.

Le Medef et les gouvernements successifs sont responsables de la situation de précarité et de violence que vivent les chômeurs.

Face à l'appétit du patronat, le gouvernement Macron continue. Après les sanctions, voici maintenant la dégressivité des droits d'allocation chômage, accompagnée de nouvelles réductions d'effectifs à Pôle Emploi. C'est inacceptable !

Privés d'emploi, cadres, intérimaires, salariés du spectacle ne sont pas des profiteurs, comme le patronat et le gouvernement tentent de le faire croire. Bien au contraire, avoir des droits et en conquérir des nouveaux pour passer ces moments difficiles de la vie sont nécessaires et même vitaux.

Être accueilli par des agents de Pôle emploi qualifiés, disponibles et à l'écoute des demandeurs d'emploi est important pour ces derniers, pour trouver les passerelles nécessaires – par exemple, une formation professionnelle – ou retrouver un emploi. Donc, c'est de plus d'emplois dont on a besoin pour assurer cette mission de service public pour le retour à l'emploi.

À partir de ces éléments, la CGT appelle à s'investir le 26 juin, à Paris et en territoire, par de forts rassemblements.

Montreuil, le 13 juin 2019